IMT Nuremberg Archives

H – 4958

International Court of Justice

H4958 – 0002

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
R7 Exhibit 1511
Filed 30 May 1946

1511

Nous, Charles GERTHOFFER, Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de la Seine, détaché au Ministère Public près du Tribunal Militaire International des Grands Criminels de Guerre,

et Commandant H ENRI, chef de la mission française au Ministerial Collecting Center,

Certifions que les documents énumérés ci-après ont été extraits des dossiers dont l'origine est attestée par le procès-verbal du 15 avril 1946 :

- F 807 : projet de lettre du 31 juillet 1943, du chef du Gouvernement militaire en France,

- F 808 : rapport du 27 juillet 1943 au Secrétaire d'Etat KOERNER, sur le développement et l'utilisation de la main d'oeuvre en France,

- F 809 : le procès-verbal de l'entretien SAUCKEL - LAVAL, du 12 janvier 1943,

- F 810 : compte-rendu de la conférence sur le travail obligatoire des 15 et 16 juillet 1944,

- F 811 : procès-verbal de la conférence du 26 mai 1943 sur le travail obligatoire,

- F 812 : lettre du 12 novembre 1944 sur le recensement forcé et l'envoi de la main-d'oeuvre française dans le Reich,

- FR813 : procès-verbal de la réunion du 14 janvier 1944 sur le travail de la main-d'oeuvre française dans le Reich,

- F 814 : télégramme du 9 juillet 1944 sur les mesures d'utilisation de la main-d'oeuvre en Allemagne,

- F 815 : télégramme du 18 avril:1944 sur les mesures prises pour l'emploi de la troupe pour le recrutement de la main-d'oeuvre,

- F 816 : établissement de la collaboration des Etats-majors pour l'emploi de la main-d'oeuvre, en date des 27 et 28 août 1943,

- F 817 : conversation téléphonique entre SAUCKEL, STOTHFANG et GLATZEL, du 1er août 1944, relative au recrutement de la main-d'oeuvre,

- F 818 : télégramme n° 6900, à Mr. le Militärbefehlshaber en France, concernant les convois de travailleurs,

- F 819 : note de Von STUPNAGEL concernant l'emploi de la troupe pour le recrutement de la main-d'oeuvre,

- F 820 : note de Von STUPNAGEL, du 2 mars 1944, intitulée "Exécution ou plan d'action, France 1944",

A 103498

H4958 - 0003

- F 821 : lettre du 17 mars 1944, du délégué général à la main-d'oeuvre, relative aux recherches des réfractaires au service du travail obligatoire,

- F 822 : lettre en date du 6 juin 1944, du délégué général à l'emploi de la main-d'oeuvre (SAUCKEL) à Otto ABETZ et ordonnant l'appel de la classe 44,

- F 823 : lettre du 9 juillet 1944 sur le recrutement de la main-d'oeuvre en France,

- F 824 : lettre du 25 juillet 1944 sur le recrutement de la main-d'oeuvre dans l'Ouest,

- F 827 : rapport sur l'organisation policière spéciale pour le recrutement des travailleurs,

Fait à B erlin, le 20 mai 1946
pour compléter le procès-verbal du 16 avril 1946
devant servir d'affidavit pour le Tribunal
Militaire International des Grands Criminels
de Guerre.

COLLECTING CENTER
LE CHEF DU DETACHEMENT FRANÇAIS
BERLIN

A 103409

H4958 – 0004

DOC. R.F. N° 1511

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE

Filed May 30, 1946

H-4958

EXHIBIT RF 1511

RF 1511

A 103407

may 30, 1946.